Requalification de la rue de Suède



BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

Avril 2024



©Illustratrice Paysagiste DPLG Amélie Desman

Retrouver un espace public apaisé et agréable à vivre





Table des matières

INTRODUCTION2
1. CONTEXTE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE:
2. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PREALABLE :
CO-CONSTRUCTION EN AMONT DE LA CONCERTATION4
1. LES BALADES URBAINES
2. LES QUESTIONNAIRES HABITANTS ET ACTIVITES 4
3. LES ENTREVUES EN PETITS GROUPES : 6
MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION7
1. REUNION PUBLIQUE DU 14 MARS 2024 7
2. EXPOSITIONS PUBLIQUES
BILAN DE LA CONCERTATION18
1. PRESENTATION DU NOMBRE DE PARTICIPATION ET DES MOYENS
D'EXPRESSION
2. SYNTHESE DES AVIS RENDUS LORS DE LA CONCERTATION PREALABLE 19
CONCLUSION GENERALE DE LA CONCERTATION25
ANNEXE

INTRODUCTION

1. CONTEXTE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE:



© Google maps

La rue de Suède, longue de plus de deux kilomètres, dessert un quartier résidentiel, commercial et des zones d'activités économiques. Elle est bordée par un ruisseau, ce qui est rare en milieu urbain. Elle relie l'Est et l'Ouest du Nord de Tours, jouant ainsi un rôle crucial dans la mobilité des habitants et le développement économique local.

Des travaux d'infrastructures ont été réalisés par TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE pour la collecte des eaux usées et le réseau d'eau potable. De plus, une réflexion est menée sur la renaturation du ruisseau de la Petite Gironde par le syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL). Ces initiatives ont incité à envisager un réaménagement de la rue de Suède.

Les préoccupations des habitants et les activités desservies incluent les problèmes de sécurité routière, d'inadaptation des aménagements pour les modes de transport doux, ainsi que d'érosion des berges et des débordements du ruisseau de la Petite Gironde.

Les objectifs de ce projet se concentrent sur deux axes.

- Réaménager la rue de Suède en introduisant une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée pour encourager la mobilité douce et offrir un environnement plus plaisant aux usagers.
- Renaturer le ruisseau de la Petite Gironde et améliorer la gestion des débordements.

Ces actions visent à créer un environnement urbain plus équilibré, dans une perspective de durabilité.

2. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PREALABLE :

Comme stipulé par l'arrêté n°2024/09 portant organisation de la concertation publique dans son article 1^{er} :

« Il s'agit d'ouvrir ce projet à la concertation préalable afin de présenter les enjeux et de concerter sur les orientations d'aménagement en partenariat avec les habitants, les différents acteurs et usagers du secteur, les associations locales et autres personnes concernées.

A ce titre, les objectifs de cette concertation sont de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentés;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs »

Cadre règlementaire

Le cadre du processus de concertation est donné par le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2 (3°), L.103-3, R 103-1 et l'article R103-2,

La concertation préalable est prescrite par arrêté du président de Tours Métropole Val de Loire afin de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentés;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs.

Pourquoi la concertation?

La concertation est un processus essentiel dans le cadre de projets tels que le réaménagent de la rue de Suède pour plusieurs raisons :

- **Expertise locale :** Les habitants, activités et usagers de l'espace publics connaissent les particularités de leur quartier. La concertation permet de tirer parti de l'expertise locale. Les suggestions peuvent concerner le projet, ou, de manière élargie, ses abords proches.
- **Participation citoyenne :** Elle offre aux citoyens l'opportunité de participer activement à la qualité du projet.
- **Adaptation du projet :** Les retours des usagers permettent d'ajuster et d'affiner le projet pour mieux répondre aux besoins de tous. Cela contribue à créer un espace public qui correspond véritablement aux attentes des usagers.

Les questions posées par les usagers sont des sources d'éclaircissement et de compréhension. Elles permettent de mieux appréhender leurs préoccupations et à les prendre en considération dans l'élaboration du projet.

CO-CONSTRUCTION EN AMONT DE LA CONCERTATION

Au cours de l'élaboration du programme visant à requalifier la rue de Suède, une phase initiale de participation citoyenne a été instaurée, impliquant les usagers et les habitants. Des démarches telles que les balades urbaines, les questionnaires et les réunions ont été réalisées afin de préciser les besoins et les attentes pour le projet de réaménagement de la rue et de restauration de la Petite Gironde.

1. LES BALADES URBAINES

Dans le cadre de l'étude du programme d'aménagement, deux balades urbaines se sont déroulées les 9 et 11 juin 2022. Ces événements ont réuni des habitants, des associations de quartier, des élus et des services de la Ville et de la Métropole.

Les participants ont soulevé des préoccupations générales, notamment concernant la rue de Suède où la priorité est principalement donnée à la voiture, posant des risques pour les piétons et les cyclistes. Les habitants ont exprimé le souhait que cette rue soit apaisée en reconsidérant les sens de circulation et en installant des dispositifs tels que des chicanes. La végétalisation a été exprimée également comme une priorité pour fournir plus d'ombre.

Près de 70 remarques ponctuelles, regroupées en thématiques, ont été émises, portant sur des points tels que la Petite Gironde, la végétalisation, les usages, la gestion du trafic, la sécurité et d'autres aspects. Parmi ces thématiques, trois se sont démarquées comme particulièrement importantes :

- La Petite Gironde, pour laquelle les habitants ont demandé un profilage et un calibrage du ruisseau pour atténuer les montées des eaux en cas d'orages ;
- La sécurité, soulignant le besoin de signalisation verticale, de marquage au sol et de solutions pour ralentir les véhicules ;
- **Et les usages**, avec des préoccupations concernant la largeur des trottoirs, le stationnement sur les pistes cyclables, les passerelles glissantes, etc.

Au-delà du nombre de participants et de remarques, cette initiative visait à développer une écoute active et une compréhension approfondie des besoins des habitants. Elle cherchait également à fournir une première réponse technique sur l'adaptation des solutions aux aspirations des citoyens. La verbalisation des attentes sur le terrain a offert un avantage en termes d'objectivité. Les balades urbaines ont mis en lumière les préoccupations des habitants, soulignant notamment la nécessité d'une rue à circulation plus douce pour une vie de quartier dynamique.

Pour plus d'informations, la synthèse des balades urbaines a été annexée au dossier de concertation.

2. LES QUESTIONNAIRES HABITANTS ET ACTIVITES

• Le questionnaire Habitants, en ligne pendant deux mois (mai et juin 2022), a recueilli 118 retours, abordant 19 questions. Plus de 78 % des réponses proviennent des habitants des quartiers des Douets et de la Milletière.

La rue de Suède est principalement empruntée par les automobilistes, mais elle est jugée peu satisfaisante pour les piétons et les cyclistes. Près de la moitié des participants à l'enquête la considèrent comme un axe de transit, signalant des préoccupations en matière

de sécurité liées aux travaux en cours, à l'état de la chaussée, à la densité du trafic motorisé et au non-respect des règles de circulation.

En ce qui concerne l'aspect paysager et la présence de la Petite Gironde, la rue ne semble pas répondre aux attentes de la majorité des résidents, qui expriment le désir d'avoir plus d'espaces ombragés (86%) et une amélioration de l'état du cours d'eau. Pour le projet de réaménagement de la rue de Suède, les habitants souhaitent voir une réduction de l'espace dédié à la circulation routière au profit des aménagements pour les cyclistes et des espaces verts. Les principaux aspects à améliorer incluent la réduction de la vitesse des véhicules, l'amélioration des passages piétonniers et l'accessibilité des trottoirs.

Les résidents soulignent également l'importance d'éviter les aménagements susceptibles de générer du bruit, ainsi que de limiter ou d'éliminer la circulation des poids lourds. Ils insistent sur le fait que la rue de Suède ne doit pas devenir un itinéraire alternatif à l'avenue du Danemark. Quant aux espaces verts et au ruisseau, les résidents mettent en avant la nécessité d'atténuer les risques d'inondations, d'accroître la biodiversité et de créer des espaces de promenade le long du cours d'eau.

En résumé, les habitants aspirent à des espaces de circulation plus paisibles, sécurisés et plus verts dans le cadre du projet de réaménagement de la rue de Suède.

Pour plus d'informations, l'analyse du questionnaire Habitants a été annexée au dossier de concertation.

• Le questionnaire Activités, en ligne pendant deux mois (janvier et février 2024), a recueilli 23 retours, abordant 22 questions. Les réponses proviennent d'actifs travaillant principalement au sein d'entreprises de la rue de Suède ou des rues adjacentes, avec une forte représentation d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les déplacements domicile-travail sont principalement réalisés en voiture, et la perception générale de la sécurité dans la rue est positive, bien que des points d'insécurité soient mentionnés, notamment l'inadéquation des aménagements cyclables et la vitesse excessive des véhicules.

L'activité dans la rue génère un nombre important de déplacements, la plupart provenant de l'extérieur. Certains points, tels que les carrefours Douets/Suède et Suède/Tupernay-Marcet, sont signalés comme étant particulièrement dangereux.

Sur le plan paysager, la rue de Suède est perçue davantage comme un axe de passage que comme un lieu de promenade, et la présence de végétation est jugée essentielle pour fournir de l'ombre et atténuer les îlots de chaleur. La Petite Gironde est considérée comme un cours d'eau naturel nécessitant des améliorations.

Les attentes pour le projet de réaménagement de la rue de Suède se concentrent sur l'amélioration des infrastructures pour les modes de déplacement doux, la sécurisation des passages piétonniers, la réduction de la vitesse, la création d'espaces de repos et la disponibilité de places de stationnement. Des suggestions supplémentaires incluent l'amélioration de la signalisation pour les commerces et l'encouragement à la création d'espaces verts le long des activités, avec la possibilité, si nécessaire, d'acquérir des terrains à plus long terme pour cette fin.

Ces retours des usagers de la rue de Suède, lors de la programmation, ont permis d'étudier différentes possibilités d'aménagements et d'élaborer les premières esquisses programmatiques.

Pour plus d'informations, l'analyse du questionnaire Activités a été annexée au dossier de concertation.

3. LES ENTREVUES EN PETITS GROUPES:

Réunion avec les commerçants

Elle a eu lieu le 27 novembre 2023. La réunion a été organisée dans le but d'obtenir un retour exhaustif des commerçants concernant les travaux d'assainissement réalisés en 2022 et 2023. De plus, son objectif était de leur présenter le programme prévu pour le futur aménagement de la rue de Suède, selon plusieurs axes : le contexte, les diagnostics, les enjeux et les prochaines étapes envisagées.

Une requalification de la rue de Suède leur semble pertinente car ils recherchent aussi des moyens pour redynamiser le centre commercial, peut-être changer de nom, mettre de nouvelles couleurs sur les bâtiments... Ils ont signalé que la passerelle pour accéder au centre commercial ne leur semble pas assez large. Les trottoirs sont presque inexistants, et qu'il y a un risque d'accident lorsque deux véhicules se croisent en présence de piétons (notamment le midi).

Une présentation détaillée du projet avec ses modalités de réalisation sera partagée avec les commerçants avant le début des travaux, en priorisant deux carrefours spécifiques pour éviter d'avoir des fermetures de rues trop longues.

Réunion avec l'association de quartier Les DOUETS DE TOURS

Cette réunion a eu lieu le 26 février 2024, à la demande de l'association. Le principe de la concertation préalable réglementaire a été présentée ainsi que la maquette des panneaux. Les représentants de l'association ont perçu favorablement le dispositif proposé présenté aux paragraphes 2 et 3 suivants. Ils sont proposés de relayer les informations auprès des membres de l'association.

Ces premiers retours d'entreprises et d'association ont permis de mesurer les attentes en matière de diffusion d'information tant en phase de conception que de réalisation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

Afin de respecter les modalités de concertation décrites dans l'article 3 de l'arrêté n°2024/09, il a été mis en place différents moyens pour participer à la concertation. Outre les dossiers de présentation mis en ligne sur le site de la Métropole ou mis à disposition du public au siège de la Métropole ainsi qu'à la Mairie annexe de Saint Symphorien, le public a pu aussi exprimer ses observations sur les registres mis à disposition sur les lieux de consultation, mais aussi par courrier électronique et par courrier postal.

1. REUNION PUBLIQUE DU 14 MARS 2024

En milieu de période de concertation, le maître d'ouvrage a organisé une réunion publique dans une salle à proximité du quartier des DOUETS. L'invitation ainsi que les points abordés étaient précisés sur le flyer distribué pour annoncer le lancement de la concertation préalable.

La réunion proposait d'aborder quatre points liés entre eux pour permettre d'aborder globalement l'espace public

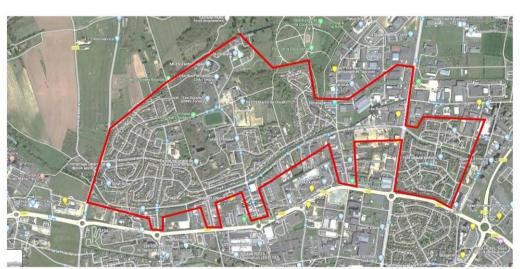
2. EXPOSITIONS PUBLIQUES

Les moyens d'information :

Afin de pouvoir informer les habitants et les usagers de la rue de Suède, plusieurs solutions ont été mises en place du 04 mars au 02 avril 2024.

Les flyers (boitage)

Environ 5 000 flyers ont été distribués le 4 mars 2024 par un prestataire aux alentours de la rue de Suède, dans le quartier des Douets, dans les entreprises de la zone d'activités proche et la partie Ouest du Quartier de la Milletière.



Zone de distribution des Flyers





Les sites Internet de la Ville de Tours et de Tours métropole Val de Loire

La présentation du projet, les panneaux et des informations ont été mis en ligne sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire le 5 mars 2024, pour une durée d'un mois. Un lien permettait d'envoyer un mail pour répondre à la concertation.

REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE



Site de la Ville de Tours

Site de Tours Métropole Val de Loire



Sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire, la page concernant la concertation a été visité 1 077 fois, dont 435 fois grâce au QR code et 225 fois depuis les liens sur les réseaux sociaux.

294 téléchargements ont été constatés, dont 59% pour les panneaux de concertation et 24% pour le dossier de concertation.

• Les réseaux sociaux de la Ville de Tours et de Tours métropole Val de Loire

Pour le réseau social Facebook de Tours Métropole Val de Loire, **quatre publications ont été faites avec une moyenne de 2 000 vues par publication.** La première publication a eu le plus de succès avec 3 800 vues et plus de 53 réactions et 16 partages.



Facebook de Tours Métropole Val de Loire



Facebook de la Ville de Tours

• Les expositions extérieures permanentes

Carrefour Suède/Douets :

7 panneaux (150x140 cm) ont été implantés à proximité de l'arrêt de bus.



Le long de la rue de Suède :

3 panneaux (60x40 cm) ont été réalisés, chacun avec une illustration du futur projet à l'endroit de l'implantation du panneau.



■ Au droit du Stade





▲ Au droit de la Fosse à la Boite

■ Au droit du Centre Commercial

• Les expositions intérieures permanentes

Au siège Tours Métropole Val de Loire :



Flyers, dossiers de la concertation, annexes et registre ont été mis à disposition du public dans le hall.

A la Mairie Beffroi et annexe de Saint Symphorien :

F<u>l</u>yers, dossiers de la concertation, panneaux, annexes et registre ont été mis à disposition du public dans le hall.



Les permanences

Afin d'expliciter les supports de concertation et de répondre aux questions des participants, l'équipe projet a mis en place 4 permanences, les mardi 12, lundi 18, vendredi 22 et mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 17h00, au 37ème parallèle (8 Allée Roger Lecotte, 37 100 Tours)

F<u>l</u>yers, dossiers de la concertation, panneaux roll-up, annexes et registre ont été mis à disposition du Public.

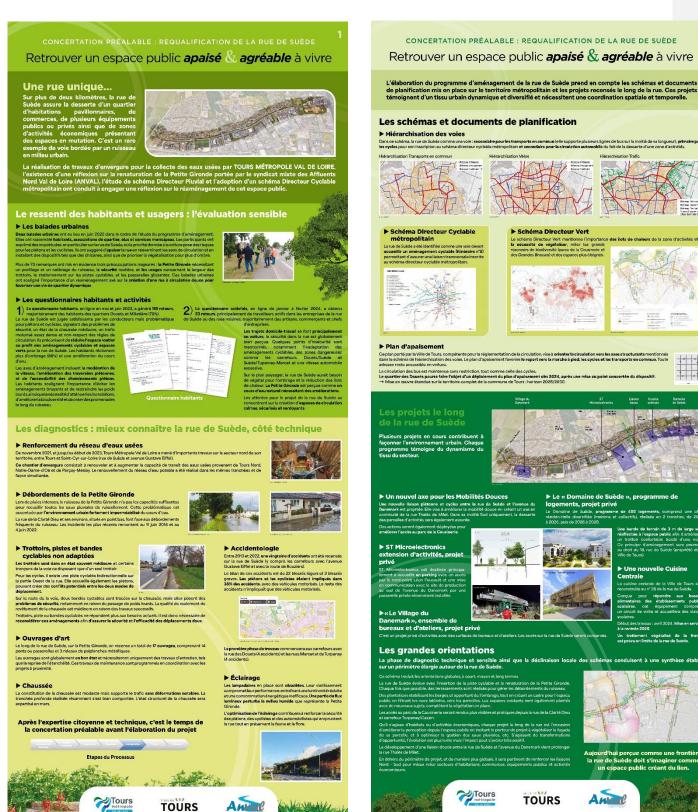


REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

Détail des panneaux :

Panneau 1 : les diagnostics, l'évaluation sensible des habitants et des usagers et l'expertise technique.

Panneau 2 : les schémas de planification et les projets le long de la rue de Suède.



Panneau 3 : la renaturation de la Petite Gironde par l'<u>ANVAL</u>Anval, les principes d'aménagement

Panneau 4 : Séquence 1 entre la route de Rouziers et le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté, et Séquence 2 entre le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté et le Carrefour Jouhanneau/Hollande





Panneau 5 : Séquence 3 entre le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté et le carrefour des Douets, et Séquence 4 entre le Carrefour des Douets et le Carrefour Turpenay et Marcet.

Panneau 6 : Séquence 5 entre le Carrefour Turpenay et Marcet et l'avenue Gustave Eifel



Panneau 7 : Planning et coût de l'opération



Chaque canal d'information offrait des possibilités de participation à la concertation. Cela pouvait se faire :

- > Soit en scannant le QR code redirigeant vers le site web de la Métropole et vers une adresse e-mail dédiée,
- Soit en consultant les lieux et horaires des permanences,
- Soit en donnant les endroits où se trouvaient les registres à disposition,
- Soit encore en obtenant l'adresse postale pour envoyer ses remarques par courrier.

BILAN DE LA CONCERTATION

1. PRESENTATION DU NOMBRE DE PARTICIPATION ET DES MOYENS D'EXPRESSION

Participation

La concertation a été organisée du 05 mars au 2 avril 2024, afin d'informer et de présenter le projet au public, mais également de recueillir les avis, observations des acteurs et des habitants des alentours de la rue de Suède.

Au total, 16 réponses ont été formulées, mais une personne a exprimé son avis à 3 reprises (2 fois par mail et 1 fois sur le registre de la Mairie du Beffroi). Dans ce cas, les avis de cette personne ne sont comptabilisés qu'une seule fois mais l'ensemble de ses remarques sont prises en compte.

Au total, la concertation préalable a permis de recueillir <u>l'avis de 14 personnes.</u>

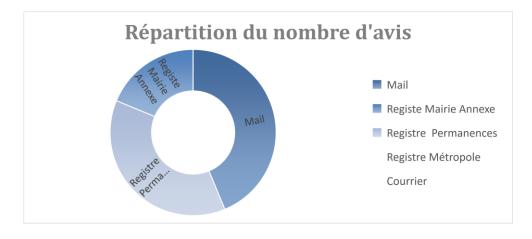
Bien que les 14 avis recueillis puissent sembler peu nombreux en termes de quantité, il est important de noter que le projet présenté lors de la consultation a pris en compte la grande majorité des attentes exprimées par les habitants lors du processus de participation citoyenne préalable avec les balades urbaines et les questionnaires. Il convient également de souligner que la page dédiée à la consultation sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire a enregistré 1 077 visites et a été téléchargée 294 fois. Ces chiffres laissent entendre que les habitants ont été pleinement impliqués dans la phase initiale de participation et que le projet présenté lors de la consultation répond à leurs aspirations.

Annexe : Arrêté concertation 2024/09

Moyens d'expressions utilisés

Trois moyens d'expression sur le projet étaient proposés :

- Les registres de concertation à disposition :
 - Au siège de Tours Métropole Val de Loire (0 avis)
 - A la Mairie Beffroi et annexe de Saint Symphorien (3 avis)
 - Lors des permanences au 37ème Parallèle (6 avis)
- Par mail à projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr (7 avis)
- Par courrier postal adressé à : M. le Président de Tours Métropole Val de Loire (0 avis)



2. SYNTHESE DES AVIS RENDUS LORS DE LA CONCERTATION PREALABLE

Avis sur la démarche et les modalités de la concertation

Globalement, les personnes se sont exprimées en priorité sur le projet et ses composantes.

Quatre personnes ont cependant souligné « une volonté réelle de concertation », « une présentation générale très intéressante et suffisamment explicite » et des remerciements ont été émis pour « la façon de faire pour associer la population » et « ...pour prendre notre vote en considération ».

Mais deux personnes ont donné leurs avis malgré leurs scepticismes sur l'utilité de leurs participations : « je sais que mon avis est complétement inutile mais je voulais malgré tout me faire entendre ... » et « Je prends le risque d'écrire mes commentaires, malgré le doute, sérieux, qu'il soit pris en compte, avec ce message »

De façon générale, les participants ont apprécié tous les moyens mis en œuvre (balades urbaines, questionnaires, réunions publiques, concertation...) qui leur ont permis de participer activement à la qualité du projet, en intégrant leurs avis, besoins et attentes pour créer un projet d'espace public qui leur convienne.

Avis sur le projet

Le projet a été bien accueilli, notamment lors des permanences et semble répondre à la majorité des préoccupations exprimées préalablement par les participants lors des balades urbaines, des questionnaires ou réunion publique. Restent cependant, quelques questionnements sur des points tels que le bruit de la circulation, la vitesse des voitures et le non-respect du Code de la route.

Deux participants s'expriment hors du contexte du projet d'aménagement de la rue de Suède.

Les documents produits pour la concertation ont été jugés qualitatifs.

LE PROJET DANS SA GLOBALITE	
Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Projet attendu et intéressant	
Beau projet	
Projet complet (renaturation et mise ne valeur de la Petite Gironde, aménagement pour la sécurité et agrément des piétons et des cyclistes)	La conception du projet s'est appuyé sur le retour des questionnaires et des préoccupations exprimées lors des balades urbaines, ce qui a
Projet globalement de très bonne qualité vis-à- vis des nombreux enjeux d'aménagement de ce secteur en cours de renouvellement	permis de retenir les orientations attendues.
Faire des économies en entretenant l'existant	L'évolution de l'espace public est une nécessité au regard des usages attendus (limiter la vitesse, améliorer les pistes cyclables) pour autant, on recherchera à optimiser les couts d'aménagements.

LA PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Position piste cyclable	Position de la piste cyclable le long du ruisseau La traversée de chaussée (du Nord au Sud) est judicieusement placée, sécurisée, permet de profiter de la	Cette insertion est celle qui permet d'assurer un confort et un agrément optimal mais également de garantir une bonne interface avec le ruisseau, notamment pour la recherche de perméabilité des matériaux. Cette perméabilité améliorera l'hydratation des sols et favorisera la végétation de la berge proche et limitera l'échauffement des surfaces.
	rivière et d'éviter les nombreux accès d'entreprises au sud-est de la rue.	Que la piste soit au Nord ou au Sud, elle
Position	Piste passant du Sud au Nord, et être obligé de traverser la rue de Suède, préférence pour la piste cyclable d'un seul côté de la rue	interceptera obligatoirement les rues. Pour favoriser la sécurité et le confort de la traversée, le recours à la création de plateaux a été intégré comme composante du projet. La bascule de Nord au Sud a fait l'objet d'un travail d'insertion particulier avec la recherche d'ergonomies (plateaux, courbe de trajectoire, absence de dénivellation)
	Beau projet avec un soucis [] d'aménagement pour la sécurité et l'agrément des piétons et des cyclistes	Les conditions de séparation des piétons et des cycles seront étudiées dans le cadre des études de projet afin de minimiser les conflits entre usagers.
	Mettre les moyens financiers (et pas que des coups de peinture) pour sécuriser les traversées des cycles	Les marquages réalisés en peinture, il y a quelques mois, après les travaux d'assainissement, sont une solution temporaire.
Sécurité	Carrefour Suède/Marcet: La traversée cyclable, isolée, aboutie de part et d'autre sur des trottoirs, [] se bornant à faire disparaître la piste cyclable à l'approche de l'intersection et au droit de l'arrêt de bus. L'aménagement présenté est inadmissible, non conforme au Code de la route et l'auteur demande que le projet soit revu en assurant la continuité de la piste.	L'emprise du projet est contrainte par les limites du domaine public et la présence du ruisseau. L'insertion d'un point arrêt de bus accessible impose une contrainte supplémentaire. La situation soulevée par l'auteur correspond à un linéaire limité. Il est proposé que ce cours tronçon mixte piétons/cycles soit traité avec un matériau spécifique comme le béton désactivé.
	La matérialisation des traversées (chevrons et pictogrammes) des cyclistes vers le nord est souhaitable en particulier par rapport aux véhicules qui arrivent de l'arrière. (rues de Bois-Aubry/Franche-Comté et Rues Jouhanneau/Hollande)	Le projet précisera ces détails de marquage et recherchera la prise en compte de cette demande.
	La visibilité réciproque entre cyclistes et autres conducteurs doit être suffisante pour qu'un cycliste roulant à une quinzaine de km/h ait le temps de s'arrêter si un véhicule forçait le passage.	Le projet n'amène pas de création de masque et chaque usager doit veiller à sa sécurité et celle des autres.
Géométrie matériaux	Quelle séparation est prévue entre la piste cyclable, le trottoir et la chaussée ? le projet doit prévoir des revêtements de même qualité, (sinon les usagers utiliseront le plus confortable) mais	Le projet recherchera la mise en œuvre d'une dénivellation avec une bordure biaise selon les principes énoncés par le CEREMA et une différenciation de teintes des revêtements.

	Limiter le déniveléle entre la piste et la chaussée pour permettre au cycliste de rejoindre chaque entrée riveraine opposée, d'abaisser la bordure pour réduire, ou mieux supprimer le ressaut en face de l'entrée, cela sur une largeur minimum de 1,5 m pour permettre aux cyclistes, y compris aux utilisateurs de vélos-cargo, de tourner facilement pour amorcer leur traversée	Cette demande sera examinée au cours de l'étude. Le séparateur pourrait être interrompu pour favoriser le passage des cycles sans nuire à la protection de la piste cyclable.
Aménagements complémentaires	Demande d'un aménagement pour assurer la liaison cyclable jusqu'au carrefour rue de Turpenay / chemin de Pérochon.	Il est envisagé de rechercher une acquisition d'une emprise à l'est de la rue de Turpenay pour créer une continuité cyclable vers le chemin de Pérochon. Il serait alors nécessaire de reconstruire la passerelle au-dessus de la Petite Gironde. Cependant, cet aménagement ne sera pas traité au cours de la première phase de travaux.
	Acquisition foncière en face de l'accès au domaine de Suède pour permettre un espace de stockage piétons - cycles entre la piste cyclable et la chaussée pour accéder à ce site.	Ce point sera examiné dans la phase projet et pourra donner lieu à une acquisition auprès du propriétaire concerné et si nécessaire la mise en place d'un emplacement réservé.

LA RENATURATION DE LA PETITE GIRONDE		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
NO)	Programme de renaturation et d'entretien pour favoriser la biodiversité	Les aménagements du lit et des berges viseront à développer la biodiversité.
<u> </u>	Entretenir les espaces déjà existants	Les modalités d'entretien des abords de la
Biodiversité	Eviter les tontes et les fauchages laissant les sols à nus	Petite Gironde, seront revues pour être adaptées au nouvel aménagement paysager et en tenant compte de la recherche du développement de la biodiversité.
	Eliminer la prolifération des ragondins	Cette question a été transmise au service concerné.
Débordements	Réduire les débordements de la Petite Gironde	Le réaménagement du cours d'eau et des rives de la Petite Gironde, ainsi que l'aménagement de zones d'expansion là où l'environnement le permet, contribueront à limiter les débordements lors de fortes précipitations. Avec le temps, la diminution de l'imperméabilisation des terrains privés et publics renforcera encore cette réduction des risques de débordement.
Mobiliers urbains	Souhait de bancs le long de la Petite Gironde	L'implantation de mobiliers sera précisé dans le cadre du projet d'aménagement
	Embellir les palplanches en les peignant (aux abords du Centre Commercial)	La proposition est intéressante sans que pour autant sa réalisation puisse être intégrée à la présente opération sous maitrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire. Elle sera suggérée aux représentants des commerçant.

LA CIRCULATION		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
	Plateaux pour réduire la vitesse Vitesse à 30km/h	Les plateaux en plus de la réduction de la vitesse des véhicules permettra aux piétons et aux cycles de traverser le carrefour sans dénivellation. La réalisation de plusieurs plateaux aidera à
		maintenir le respect de la vitesse maximale autorisée de 30 km/h.
Vitesse	Réduire la vitesse qui n'est pas respectée	La réalisation de 10 plateaux sur la rue de Suède, la réduction de la largeur des voies de circulation participera à la réduction de la vitesse.
Vit	Plateaux assez hauts pour réduire la vitesse	Le CEREMA recommande que la hauteur des plateaux ne dépasse pas 15 cm et que la pente des rampes d'accès admise pour les voies supportant une ligne régulière de transport en commun dont le trafic est supérieur à dix bus par jour et sans cet usage, une pente à 10% maximum est préconisée.
	Plan d'apaisement	Cette action est portée par la Ville de Tours, et est distincte de l'opération d'aménagement de la rue de Suède. Le projet d'aménagement tiendra compte des dispositions qui seront retenus.
Nombre de véhicules	Les setops de la rue de Suède : Cela incite à rouler plus vite sur les axes perpendiculaires ! La plupart sont sans visibilité pour en sortir à croire que cela a été fait sans aucune étude préalable ! Le matin cela occasionne des bouchons, donc plus de pollution de l'air, sonore Les stops occasionnent des bouchons aux heures de pointes, donc plus de pollution	La mise en place du plan d'apaisement, porté par la Ville de Tours, compétente en matière de circulation, empêchera les véhicules de traverser le quartier des Douets et limitera le nombre de véhicules allant de l'Est vers l'Ouest pour éviter l'avenue du Danemark.
	Réduire la circulation rue de Suède et dans les rues parallèles (Rue de Clarté Dieu) Réduire le bruit incessant	Le plan d'apaisement devrait limiter le nombre de véhicules dans les rues intérieures du quartier et par conséquent le bruit engendrer par le passage des voitures.
	Où passeront les véhicules des nouveaux projets du Domaine de Suède et de la Cuisine Centrale	Le Domaine de Suède comporte trois points d'accès : un sur la rue de Suède, un autre sur la rue Baptiste Marcet, et enfin, à terme, un troisième sur l'avenue Eiffel. De cette manière, une partie du trafic ne devrait pas transiter par la rue de Suède. Le permis de construire comportait une étude de circulation démontrant la faiblesse des impacts sur la capacité des carrefours.
	Que la rue de Suède ne soit pas le délestage de l'avenue du Danemark	Des règles particulières pourraient être prises par la Ville de Tours, compétente en matière de circulation, dans le cadre du plan d'apaisement
Sécurité	Améliorer la visibilité au carrefour Suède/Marcet	Le projet réduit la largeur de la rue de Suède et les rayons des angles du carrefour. Cela implique des lignes de Stops plus avancées et un carrefour beaucoup plus petit donc plus de visibilité.
	Un régime de priorité à droite serait sans doute plus cohérent avec les plateaux et les traversées cyclables.	La réglementation de la circulation relève de la compétence de la Ville de Tours. Les règles à appliquer pourront être revues selon les dispositions du plan d'apaisement.

LES PIETONS DANS LE PROJET		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Accessibilité	Largeur de trottoir de 1.80m	La largeur de 1.80 m est une recommandation. L'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics stipule que : « La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement ». Le projet essaiera dans la mesure du possible de ne pas avoir moins de 1.40 m de large pour les trottoirs. Ponctuellement, une largeur de 1.80 m pourra être envisagé comme aux abords du centre commercial ou sur le tronçon Turpenay/Eiffel par exemple.
Sécurité	Une barrière sur quelques mètres derrière l'abri bus Abbaye-Gatines permettrait encore d'améliorer la situation et de très fortement réduire le risque de collision piétons/cyclistes (carrefour Suède) Zone de stockage des piétons à la	Si une forte fréquentation est observée à cet arrêt de bus, cette proposition d'aménagement sera envisagée. Un trottoir sera créé entre la piste cyclable et le
	traversée de la piste cyclable à l'ouest. (carrefour Douets)	ruisseau (1.46 m de large à l'endroit le plus défavorable, à l'angle de l'ouvrage)
	Le carrefour de la rue de Seuilly pourrait être aménagé en trottoir et pistes traversants.	Effectivement, cette solution pourrait être envisagée, mais le plateau semble plus pertinent car il obligera les véhicules à ralentir et apportera un confort supplémentaire aux piétons et cycles pour traverser le rue de Suède.

LES PROJETS CONNEXES OU HORS EMPRISE RUE DE SUEDE		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Liaison douce	Liaison douce entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark	Ce projet de liaison douce a été anticipé avec la mise en place d'un emplacement réservé depuis plusieurs années. Aujourd'hui, dans le cadre des schémas directeurs verts et cyclable, la réalisation de cette connexion entre l'avenue du Danemark et la rue de Suède se fera en parallèle des travaux de la rue de Suède.
	les bandes cyclables rue des Douets, que beaucoup de conducteurs ne respectent pas sont-elles remplacées dans la partie sud par des pistes cyclables ?	À ce jour, aucune étude n'a été entreprise en ce sens. Cependant, la future création de la liaison piétonne et cyclable qui se fera dans la continuité la rue Thalès de Milet représente une alternative plus sécurisée pour rejoindre le sud de l'avenue du Danemark.
	Réalisation sur la route de Rouziers : • du marquage de la traversée de la piste cyclable ; • d'un plateau compte-tenu des vitesses parfois excessives en cette entrée d'agglomération ; • d'améliorer la visibilité côté Saint-Cyrsur-Loire.	Le marquage au sol serait une amélioration non négligeable pour sécuriser la traversée, en attendant les travaux qui seront réalisés dans le cadre de l'itinéraire n°2 du schéma directeur cyclable.

	Traversée de l'avenue du Danemark par les cyclistes circulant rue de Hollande soit également aménagée correctement pour permettre une circulation des vélos et vélos-cargos sécurisée et confortable dans les deux sens,	Cette situation pourrait changer en fonction des travaux d'aménagement.
	L'aménagement récent du carrefour Suède/Eiffel actuel n'est pas satisfaisant.	L'aménagement de ce carrefour est une phase temporaire après les travaux d'assainissement en 2022, en amont du projet de l'itinéraire n°3 du schéma directeur cyclable.
	Il faudrait également baliser les accès au parc des grandes Brosses et au bois des petites Brosses par les rue et chemin de Bonne Nouvelle.	Ces demandes sont en dehors du périmètre de l'opération. Cependant, le projet cherche à rendre plus lisible les accès du Parc de La Cousinerie et des Grandes Brosses situés sur la rue de Suède.
	Est-ce que l'accès à la voie verte au carrefour avenue Louis Jouhanneau – Rue des Douets sera aménagé ? (Escaliers). La voie verte sera-t-elle autorisée aux cyclistes ?	Dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces publics, l'accès en question fera l'objet d'un projet dans une étude distincte.
Circulation	Problème d'embouteillage aux heures de pointes au niveau du carrefour Suède/Eiffel du au passage en 3 phases des feux du carrefour Eiffel/Huygens Un ralentisseur au niveau de l'entrée de la Cuisine Centrale, rue Marcet Rue Franche-Comté au droit de l'école des Compagnons: Problèmes de circulation pour les bus, les utilitaires dus à la grande quantité de véhicules stationnés hors emplacements prévus	Ces situations décrites sont susceptibles d'évoluer en fonction d'opérations d'aménagement ou de modification de la réglementation des voies concernées
	Etendre le plan d'apaisement aux quartiers et communes alentours pour éviter le report du trafic sur des voies non adaptées	La réglementation de la circulation relève de la compétence de chaque commune.
Divers	Le village du Danemark : 161 m² de démolition pour 1 600 m² de construction : incohérence du discours de la Métropole sur l'artificialisation des sols	Cette observation n'est pas en lien la présente opération d'aménagement
	Risque d'inondation en aval de la route de Rouziers avec l'implantation d'un nouveau projet d'habitation coté St Cyr S'occuper aussi du Quartier de l'Europe	Ces observations ne sont pas en lien la présente opération d'aménagement
	Pourquoi la passerelle n'est pas tout public	La passerelle au-dessus de l'avenue du Danemark, qui relie deux parcelles privées, a été réalisé par STMicroelectronics pour son personnel.

CONCLUSION GENERALE DE LA CONCERTATION

- La concertation réglementaire au titre du code de l'urbanisme s'est déroulée pendant environ un mois, du 5 mars au 2 avril 2024 inclus.
- Quatre permanences ont eu lieu au 37ème Parallèle, 8 allée Roger Lecotte à Tours (37 100).
- Une mise à dispositions du dossier de présentation du projet a été réalisée auprès de la mairie du Beffroi et annexe de Saint Symphorien ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire.
- Les participants ont pu donner leurs avis sur les registres installés tout au long des permanences au 37^{ème} Parallèle et à la mairie du Beffroi et annexe de Saint Symphorien ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire. Les avis pouvaient également être rendus via le site internet du maître d'ouvrage et/ ou par courrier.
- Au total, 14 personnes ont donné leur avis lors de la concertation, principalement sur le registre des permanences. Le faible nombre d'avis s'explique par le travail de participation citoyenne effectué en amont de la concertation.
- Les répondants sont en accord avec la plupart des objectifs du projet.
- Les participants ont apprécié la qualité des panneaux et des explications données ainsi que la démarche de la concertation pour associer la population au projet de renaturation de la Petite Gironde et la requalification de la rue de Suède.
- De nombreuses personnes ont exprimé leur mécontentement face aux inconvénients de la circulation automobile tels que le bruit, la vitesse et les embouteillages aux heures de pointe. Elles espèrent que le projet améliorera leur cadre de vie en offrant un espace public plus sécurisé, moins bruyant et mieux adapté aux modes de déplacement actifs comme le vélo et la marche à pied.
- La plupart des participants soutient la proposition de la piste cyclable bidirectionnelle le long de la Petite Gironde. De plus, le Collectif Cycliste 37 a également fourni des suggestions pour améliorer la sécurité et le fonctionnement du projet.
- Comme défini dans l'arrêté n°2024/09, le projet prend en compte ces éléments :

Sécuriser la rue de Suède

- par des aménagements adaptés aux contraintes et usages du site et apaiser la circulation (modération de la vitesse) en favorisant les déplacements des piétons, des personnes à mobilités réduites et des cycles; aménager
- par un éclairage efficient, fonctionnel et adapté
- Privilégier l'insertion d'une piste cyclable dans cette rue inscrite dans le schéma directeur cyclable métropolitain approuvé (itinéraire n°5)
- Végétaliser les différents espaces par un aménagement pérenne induisant un minimum d'entretien en veillant à ce que le développement du système racinaire des végétaux n'impacte pas les cheminements prévus dans les aménagements futurs ;
- Tenir compte de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunications encore existants effectués par Tours Métropole Val de Loire à l'extrémité ouest de la rue ;
- Favoriser l'infiltration d'eaux pluviales, et privilégier des aménagements de type « noues » chaque fois que possible ;
- Tenir compte des différents projets connexes publics et privés recensés le long de la rue de Suède, en particulier celui de la renaturation de la Petite Gironde porté par l'ANVAL;

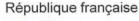
La concertation mise en œuvre, a permis de valider, auprès des habitants et des activités de la rue de Suède, les propositions de renaturation de la Petite Gironde et la requalification de la rue de Suède. Les questionnaires, les balades urbaines ont permis de concevoir un avant-projet qui répond aux préoccupations des habitants.

Ce projet sera affiné amélioré suite à cette concertation. Le Maitre d'Ouvrage fera en sorte de:

- Créer des lieux de pauses avec du mobilier (bancs, par exemple)
- Rechercher des emprises afin de faciliter les liaisons douces vers le Parc de la Cousinerie
- Pouvoir rejoindre le côté opposé à la piste cyclable
- Revoir la réglementation de la circulation en fonction du plan d'apaisement
- Faire un travail particulier pour la mise en accessibilité de l'espace public
- La réalisation du projet devra s'accompagner d'actions de communications à destination des publics concernés (habitants, commerces, activités...)

ANNEXE

Annexe: Arrêté concertation 2024/09







037-243700754-20240220-A202409-AR

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 29/02/2024 Publication : 29/02/2024



ARRÊTÉ N° 2024/ 09

Objet : Aménagement de la rue de Suède sur la commune de Tours – Définition des objectifs et des modalités de la concertation publique

Le Président de Tours Métropole Val de Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2 (3°), L.103-3, R 103-1 et l'article R103-2,

Vu l'élection en date du 17 mars 2023 de Monsieur Frédéric AUGIS en qualité de président de la Métropole,

Vu la délibération du 17 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil métropolitain au Président et au Bureau,

Vu le projet d'aménagement de la rue de Suède sur la commune de Tours,

CONSIDÉRANT

Que dans le cadre de sa politique globale d'aménagement de l'espace public et du développement des mobilités douces, il convient de :

- Sécuriser la rue de Suède par des aménagements adaptés aux contraintes et usages du site (notamment poids lourds) et apaiser la circulation (modération de la vitesse) en favorisant les déplacements des piétons, des personnes à mobilités réduites et des cycles:
- De ce fait, privilégier, selon les préconisations du référentiel du schéma directeur cyclable métropolitain approuvé, l'insertion d'une piste cyclable dans cette rue inscrite dans ce schéma (itinéraire n°5);
- Aménager et sécuriser les carrefours pour faciliter et sécuriser les traversées ;
- Végétaliser les différents espaces par un aménagement pérenne induisant un minimum d'entretien en veillant à ce que le développement du système racinaire des végétaux n'impacte pas les cheminements prévus dans les aménagements futurs;
- Tenir compte de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunications encore existants effectués par Tours Métropole Val de Loire à l'extrémité ouest de la rue :
- Favoriser l'infiltration d'eaux pluviales, et privilégier des aménagements de type « noues » chaque fois que possible ;
- Sécuriser les usages de cette rue et des carrefours par un éclairage efficient, fonctionnel et adapté; veiller à la prise en compte de la norme NF EN 13 201 (révision 2015) relative

1

à la méthode française de sélection des classes d'éclairage, ainsi que l'application de l'arrêté du 27 décembre 2018 et arrêtés modificatifs relatifs à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses; prévoir une étude d'éclairement visant à conditionner le dimensionnement des installations d'éclairage public.

 Tenir compte des différents projets connexes publics et privés recensés le long de la rue de Suède, en particulier celui de la renaturation de la Petite Gironde porté par l'ANVAL;

Considérant, qu'il convient de lancer un processus de communication et d'échange par une concertation spécifique dans le cadre de ce projet et ce conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

Que ce projet sera affiné ou amélioré suite à cette concertation.

ARRÊTE:

ARTICLE 1ER: LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Il s'agit d'ouvrir ce projet à la concertation préalable afin de présenter les enjeux et de concerter sur les orientations d'aménagement en partenariat avec les habitants, les différents acteurs et usagers du secteur, les associations locales et autres personnes concernées.

A ce titre, les objectifs de cette concertation sont de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentées;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs,

ARTICLE 2 : PÉRIMÈTRE DU PROJET

Le périmètre couvre la rue de Suède dans sa totalité ainsi que les amorces des rues adjacentes, sur la commune de Tours.

ARTICLE 3: LES MODALITÉS DE CONCERTATION

Les modalités de la concertation avec le public seront les suivantes:

1/ Un dossier de présentation du projet, sera mis en ligne sur le site de la Métropole. Il sera également mis à disposition du public au siège de la Métropole ainsi qu'à la Mairie annexe de Saint Symphorien, 1 Esplanade François Mitterrand 37000 TOURS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

2/ Le public pourra exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation :

- · Sur registre mis à disposition sur les lieux de consultation,
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr</u>,

2

.

Par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire CONCERTATION – Requalification RUE DE SUEDE 60 avenue Marcel Dassault – CS 30651 37206 TOURS CEDEX 3

ARTICLE 4 : DURÉE DE LA CONCERTATION

La concertation sera effective pendant la période du 5 mars au 2 avril 2024.

Elle fera l'objet d'un bilan qui sera dressé à l'issue de cette période.

ARTICLE 5: PUBLICITE

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet.
- Monsieur le Maire de Tours

Il fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire https://www.tours-metropole.fr/.

ARTICLE 6: RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux formé auprès du Président de Tours Métropole Val de Loire ou d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de l'exécution des mesures de publicité, devant le Tribunal Administratif d'Orléans - 28, rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

ARTICLE 7: EXECUTION

Monsieur le Directeur Général des Services de Tours Métropole Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le

2 0 FEV. 2024

Le Vice-Président

Laurent RAYMOND

3